



DESRIPTIF TECHNIQUE SOMMAIRE

La présente notice sommaire a pour objectif d'informer l'acquéreur sur les caractéristiques générales de la construction projetée. Elle a été établie avant le choix définitif et la mise en œuvre des différents matériaux ou appareils énoncés. De ce fait, les normes ainsi que les types de matériaux et d'appareils indiqués ci-après ne constituent qu'un cadre général définissant la qualité du programme de construction.

Les caractéristiques techniques détaillées seront définies dans un descriptif notaire conforme à l'arrêté du 10 Mai 1968 qui vous sera adressée préalablement à la signature de l'acte authentique.

1. GROS ŒUVRE - ENDUITS

1.1 Fondations - structure

Fondations par puits, pieux ou semelles filantes selon études techniques.

Les épaisseurs des structures seront déterminées dans le respect de la réglementation en vigueur.

1.2 Murs de Refend et murs séparatifs entre logements

En béton banché de 18, 20 ou 25 cm d'épaisseur, conformément à la Nouvelle Réglementation Acoustique.

1.3 Murs de façades

En béton banché ou en parpaings ou en maçonnerie de briques collées, pour répondre aux exigences de la RT 2012 et selon étude béton.

Murs revêtus d'un enduit blanc ou gris ton pierre selon permis de construire.

1.4 Toitures

Charpente : charpente bois traditionnelle de type portique en sapin de pays, ou éléments industrialisés de type fermette. L'ensemble est traité insecticide et fongicide.

Les avancées de toit seront traitées en bois ou PVC ou en béton

Zinguerie : descente eaux pluviales et gouttières pendantes en zinc, ou aluminium ou PVC.

Couverture : tuiles terre cuite canal de type S privilégiant des teintes homogènes suivant prescription du permis de construire.

Isolation : isolation en combles par laine minérale soufflée ou laine de verre ou de roche déroulée. Epaisseur suivant réglementation en vigueur.

1.5 Planchers

Planchers séparatifs de logements en béton armé dalle, épaisseur selon étude béton

1.6 Escalier

Sans objet

1.7 Locaux deux roues e séparatifs

Les locaux deux roues seront en barreaudage bois horizontal occultant avec toiture de type bac acier ou toiture tuile ou équivalent suivant détail et choix de l'architecte et suivant plans et permis de construire.

Séparatifs entre logements par des murs pleins ou par une tôle métallique sur cadre métallique fixe ou barreaudage vertical selon les plans de détails de l'architecte.

2. DOUBLAGES – CLOISONS FAUX PLAFONDS

Doublage thermique des logements par complexe plaque de plâtre et isolant (nature et épaisseur selon études thermique et acoustique).

Isolation thermique conforme aux exigences de la RT 2012.

Distribution en cloisons sèches de type PLACOPAN, épaisseur suivant plans.



3. ELECTRICITE

Equipement électrique

Alimentation en monophasé 230 V conforme à la norme NFC 15-100.

Protection par disjoncteur divisionnaire et disjoncteur différentiel haute sensibilité

30mA incorporé au tableau d'abonné.

Appareillage couleur BLANC de marque SCHNEIDER série Odace Styl ou similaire.

4. MENUISERIES INTERIEURES

4.1 Porte d'entrée

Bloc porte de type extérieur en acier matricée ou lisse à peindre, gamme Athena Standard de chez MALERBA ou similaire, avec paumelles anti-dégondage. Elle est équipée d'une serrure de sûreté 3 points, d'une quincaillerie Bricard en inox ou équivalent.

Seuil à la suisse métallique.

4.2 Portes intérieures

Portes de distribution laquée blanche d'usine type SVEDEX ou similaire, poignée et plaque en inox de chez Bricard ou équivalent.

4.3 Placards

Les façades de placards seront coulissantes ou ouvrantes à la Française suivant plans. Ils seront en panneaux de particules stratifiés frénés blancs de chez Sogal ou équivalent, épaisseur 10mm.

Equipement du placard de l'entrée suivant plan, une étagère avec une tringle à penderie.

Le placard des chambres comprend une étagère haute et en-dessous des étagères sur 1/3 et 2/3 en penderie avec une tringle.

4.4. Escaliers intérieurs des duplex

En bois de type résineux ou exotique ou équivalent, lasuré ou peint, avec ou sans contremarche suivant plan et choix de l'architecte.

5. MENUISERIES EXTERIEURES

5.1 Fenêtres et portes fenêtres ouvrant à la française

Elles seront en PVC ouvrant à la française pour l'ensemble des logements, procurant une excellente isolation thermique et phonique avec double vitrage, épaisseur selon étude thermique, localisation suivant plan architecte.

De couleur blanche au choix de l'architecte suivant plans et permis de construire.

5.2 Occultation

Elle est réalisée, pour toutes les baies (sauf dans les salles de bains wc et cellier), par des volets roulants en PVC, avec manœuvre manuelle ou électrique suivant typologie :

- Pour le logement T4 : volets roulants électriques dans toutes les pièces.

- Pour les logements T3 : Volets roulants avec manœuvre manuelle.

Pour tous les logements T3, l'ensemble des occultations avec manœuvre manuelle seront équipées d'un fourreau en attente au droit des caissons volets roulants permettant une installation électrique ultérieure du volet roulant.

6. INSTALLATION DE CHAUFFAGE

L'installation de chauffage sera individuelle

La production de chaleur sera assurée par une chaudière individuelle suivant étude thermique et RT 2012.

Dans les logements, les radiateurs seront alimentés par un réseau d'eau chaude depuis la chaudière.



SPORTING Vista Vinia

7. INSTALLATION DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE (ECS)

La production d'eau chaude sanitaire sera assurée par la chaudière gaz à condensation de type murale & individuelle.

8. SANITAIRES

Les éléments mobiliers amovibles sont inclus dans le prix de l'appartement

8.1 Salles de bains selon plans des logements

Plan de toilette en résine moulée avec une ou deux vasques blanches sur un meuble avec 2 ou 4 portes suivant plan.

Miroir au-dessus du plan vasque avec luminaire en applique ou spots intégrés.

8.2 Baignoires selon plans

Elles seront blanches en acier émaillé, de longueur de 1,60 m à 1.70m et de largeur de 0,70 m selon plans, de marque ROCA série CONTESA ou similaire. Bonde avec vidage automatique, robinet mitigeur de chez Porcher ou équivalent avec support de douchette.

8.3 Salle d'eau avec douche selon plans

Receveurs de douche en céramique blanche de marque Sanindusa, Ideal Standard ou équivalent. Robinet mitigeur douche mural de chez Porcher ou équivalent avec support de douchette.

8.4 WC

Cuvette et réservoir en porcelaine blanche vitrifiée, série Aveiro de marque Sanindusa ou équivalent, à mécanisme silencieux, avec bouton poussoir 3L et 6L pour chasse d'eau et abattant double rigide blanc.

8.5 Robinets

Mitigeurs de marque Porcher gamme Ulysse ou similaire.

8.6 Branchements en attente

Des attentes permettront l'alimentation et l'évacuation d'un lave-vaisselle et/ou d'un lave-linge selon plans (appareils électroménagers non fournis), situées dans les cuisines, salles d'eau, salles de bains ou WC suivant plans et spécificités techniques.

8.7 Ventilation Mécanique Contrôlée

L'air neuf sera pris par des bouches d'entrée d'air implantées dans le coffre des volets roulants des pièces sèches ou dans les coffres des volets roulants, selon réglementation. L'air vicié sera extrait par des bouches d'extraction situées dans les pièces humides.

9. CUISINES

Les éléments mobiliers amovibles sont inclus dans le prix du logement.

Meuble sous évier 1 porte, avec une 1 cuve en résine + égouttoir et un robinet mitigeur.

Un meuble bas four sous plaque et un meuble bas tiroir suivant plan.

Un meuble haut réduit sur une hotte à recyclage avec éclairage, un meuble haut réduit sur une niche micro-onde, un ou deux meubles haut de rangement suivant la typologie de la cuisine et du plan de vente.

Un plan de travail stratifié de 65 cm de profondeur sur emprise cuisine suivant plan de vente.

Plaque de cuisson électrique vitrocéramique encastrée avec 4 feux.

Emplacement pour le réfrigérateur (électroménager non fourni).

10. REVETEMENTS DE SOL

10.1 Sols et plinthes dans les chambres et dégagement à l'étage

Revêtement stratifié type parquet, plinthes assorties ou plinthes bois blanches.



SPORTING Vista Vinia

10.2 Sols et plinthes dans les autres pièces

Carrelage en grés émaillé ou cérame émaillé dimensions 41x41 cm minimum dans les autres pièces, posé sur matériau résiliant phonique et insonorisant avec plinthes assorties.

10.3 Terrasses accessibles

Lames bois autoclave posés sur lambourdes avec localisation selon plans architecte.

10.4 Balcon/Loggia

Sans objet

11. REVETEMENTS MURAUX ET PLAFONDS

11.1 Sur les murs de toutes les pièces

Projection de gouttelette écrasée blanche pour tous les logements.

11.2 Plafonds

Projection de gouttelette fine blanche pour les plafonds de l'ensemble des logements.

11.3 Faïences

Cuisine : sur 60cm au-dessus du plan de travail, sur toute sa longueur et ses retours contre cloison, sur 60 cm suivant plan.

Salle de Bains : Carreaux de faïences toute hauteur sur le pourtour de la baignoire (y compris tablier) ou de la douche.

12. EQUIPEMENT DE TELECOMMUNICATION

12.1 Télévision

Installation collective permettant de recevoir les programmes du réseau terrestre de la TNT.

Prise encastrée : une dans le séjour et une dans la chambre principale.

12.2 Téléphone

Equipement téléphonique permettant le branchement du téléphone sans travaux à l'obtention de l'abonnement.

Conjoncteur téléphonique RJ45 dans le séjour, dans chaque chambre et dans la cuisine suivant norme NF C 15-100.

12.3 Contrôle d'accès

Sans objet.

Pas de portail (sonnette à côté de la porte d'entrée de chaque villa)

13. PARTIES COMMUNES

13.1 Circulations

Revêtement de sol extérieurs en béton balayé ou enrobé.

Points lumineux en appliques ou par bornes ou lampadaires.

13.2 Ascenseur

Sans objet

13.3 Stationnements extérieurs

Pas de portail d'accès à la résidence.

La voirie extérieure sera revêtue d'un enrobé. Certaines places de stationnement seront en Evergreen

13.4 Local poubelles et local vélos

Suivant plan de masse et plans des logements.

13.5 Boîtes aux lettres

Situé à l'entrée de la résidence, l'ensemble des boîtes aux lettres est homologué par La Poste.

13.6 Espaces verts

Espaces verts communs engazonnés agrémentés arbres et d'arbustes variés.



SPORTING Vista Vinia

Espaces verts à usage privés : Espaces verts privés : espaces clôturés constitués de haies végétales et de parties engazonnées, selon plans.

13.7 Eclairage extérieur

L'éclairage des accès piétons en direction des entrées se fait par des appliques ou des bornes lumineuses ou des lampadaires.

CADRE JURIDIQUE DE LA VENTE

Le régime juridique choisi est celui de la vente en l'état futur d'achèvement (loi du 3 janvier 1967 et décret du 22 décembre 1967). Il offre aux acquéreurs les meilleures garanties en transférant la propriété au fur et à mesure de l'exécution des travaux. A la sécurité du contrat de vente en l'état futur d'achèvement, s'ajoute celle de la garantie de bonne fin des travaux.

NOTA BENE : Le présent document est susceptible de modifications d'ordre technique ou administratif

Fait en deux exemplaires à le pour le Réservataire

..... le pour le Réservant

Signatures

Le Réservataire

Le Réservant